



PRENDRE DES RESPONSABILITÉS SANS SE PERDRE, VOIRE EN SE (RE)TROUVANT

2 jours de formation pour trouver l'équilibre dans l'engagement

Public

Agriculteurs-trices actuellement en responsabilité ou en passe d'en prendre dans différentes instances du réseau, syndicales et/ou associatives.

Pré-requis

Aucun.

Dates

J1 : mardi 7 décembre 2021.

J2 : mardi 25 janvier 2021.

Durée totale

14h00 - 2 journées non consécutives.

Lieu

À Romorantin-Lanthenay (41)

Coût

380 €. Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.

Objectifs

- * Penser sa posture par rapport à son engagement. Comment s'investir ? Dans quelles limites ?
- * S'outiller pour les différentes fonctions de ses responsabilités syndicales ou associatives,
- * Trouver son propre équilibre pour durer sur sa ferme et dans ses mandats.

Contenu

Module n°1 : responsable associatif et/ou syndical, tout un métier... et peut-être plus...

Travail d'exploration autour des différentes fonctions/métiers et des compétences nécessaires pour les exercer (acquises ou à acquérir).

Identification en groupe des points d'appui et des points de vigilance pour chacun-e, à travailler ensuite collectivement sur le reste de la session.

Module n°2 : « Et moi dans tout ça, de quoi je prends soin pour durer... »

Travailler sur son auto diagnostic : partir des élans et des peurs des stagiaires et identifier ce qui est important dans une période où l'agriculteur-trice est en responsabilité.

Module n°3 : se projeter sereinement dans ses fonctions syndicales et/ou associatives

Réfléchir aux socles individuels autour de sa prise de responsabilités : mes valeurs « clé » / à quoi il me semble réaliste et raisonnable de m'engager.



Méthodes pédagogiques

Partage d'expériences et de questionnements, ateliers, échanges entre stagiaires. La formation sera adaptée à l'expérience de chacun-e.

Intervenants

Shah-Dia Rayan, ingénieure agronome et anthropologue.

Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire avant le 1^{er} décembre 2021 auprès de Quitterie Guérin, responsable de stage-formatrice à l'ARDEAR CVL (Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Centre-Val de Loire) :

quitterie.guerin@ardearcentre.org - 02 54 43 32 94

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Modalités pratiques

Formation en présentiel. Horaires : de 9h30 à 17h30.

Modalités d'évaluation

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :



Confédération Paysanne



SE FORMER AVEC L'ARDEAR

Cette formation est animée par et proposée par l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ARDEAR) du Centre-Val de Loire agréée organisme de formation.

Suivez l'offre de formation via la rubrique « formations » de l'ARDEAR CVL sur :

www.ardearcentre.org

Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Centre-Val de Loire : 02 54 43 32 94 - contact@ardearcentre.org

87A route de Château-Renault - 41000 Blois

 **Ardear Centre-Val de Loire - Réseau de l'Agriculture Paysanne**

 **ARDEAR Centre-Val de Loire**

